

Info-Parents avril 2022



Dates à retenir

Dates	Événements
Lundi 4 avril	Retour de l'enveloppe avec les promesses de dons (pas d'argent!)
Lundi 4 avril et mardi 5 avril	Visite de l'hygiéniste pour l'application de scellants dentaires (élèves ciblés de 2 ^e et 4 ^e année)
Jeudi 7 avril	Rencontres de parents et remise de la 2 ^e communication disponible sur Mozaïk.
Mardi 12 avril	Dictée de Pâques
Jeudi 14 avril	Début de la récolte des dons selon le nombre de mots réussis
Vendredi 15 avril	Congé de Pâques 
Lundi 18 avril	Congé de Pâques 
Mercredi 20 avril	Présentation du programme Anglais intensif aux futurs élèves de 5 ^e et 6 ^e année
Jeudi 21 avril	Séance régulière du conseil d'établissement à 18h30
Lundi 25 avril	Date limite pour rapporter l'enveloppe avec l'argent
Vendredi 22 avril	Les élèves intéressés au programme d'Anglais intensif devront rédiger leur lettre de motivation au local d'anglais intensif à 11h20 (prévoir un lunch froid pour l'occasion).
Vendredi 29 avril	Journée pédagogique fixe

Déclaration Covid

Nous vous rappelons l'importance de déclarer à l'école si votre enfant est atteint de la Covid en vous rendant sur Mozaïk parents.

Anglais intensif

Afin de pouvoir faire profiter les élèves de 5^e et 6^e année, le programme d'anglais intensif sera de retour l'an prochain sous la formule d'un groupe multi-âge. La motivation et l'engagement scolaire, l'intérêt élevé pour l'apprentissage de l'anglais, l'autonomie et la capacité d'adaptation seront les qualités recherchées chez les élèves qui voudront postuler au programme. De plus amples informations vous parviendront bientôt afin de ne pas manquer les prochaines étapes menant à la sélection des candidats.

Propreté de l'école



Nous demandons votre collaboration afin de garder nos classes propres en fournissant une deuxième paire de chaussures à votre enfant.

Débarcadère du SDG

Nous vous rappelons qu'en tout temps le stationnement n'est pas permis dans le débarcadère des élèves et du SDG. Cela empêche les voitures de circuler et provoque un refoulement dans la rue. Si vous désirez accompagner votre enfant jusqu'à la porte, vous devez utiliser le stationnement de l'église ou de la municipalité.